

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 19 février 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Colette BABOUCHE - René BACCINO - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nourati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Martine MATTEI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Daniel NAVARRO - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Elisabeth PHILIPPE - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Marie-Josée BATTISTA représentée par René BACCINO - Mireille BENEDETTI représentée par Nathalie LAINE - Jean-Louis BONAN représenté par André GLINKA-HECQUET - Patrick BORE représenté par Roland GIBERTI - Vincent GOMEZ représenté par Bernard MARTY - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Eric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Christophe MASSE représenté par Josette FURACE - Florence MASSE représentée par Marc LOPEZ - Guy MATTEONI représenté par EMMANUELLE SINOPOLI - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Lisette NARDUCCI représentée par Michel DARY - Jérôme ORGEAS représenté par Danielle MILON - Christyane PAUL représentée par Maxime TOMMASINI - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Martine GOELZER - Dominique TIAN représenté par Laure-Agnès CARADEC.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALOCCO - Michel CATANEO - Yann FARINA - Laurent LAVIE - Karim ZERIBI.

Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 001-801/15/CC

■ Promotion des Zones d'activités de Marseille Provence Métropole dans les salons professionnels et économiques.

DPEATSV 15/12244/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Conformément à sa stratégie de développement économique et dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique et d'aménagement de l'espace communautaire, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole met en place sur son territoire des opérations de promotion économique pour attirer les porteurs de projet et favoriser leur implantation sur notre territoire.

Les parcs d'activités des Florides, de la Plaine du Caire, d'Athélia I, II, III, IV et V, de Cassis, des Aiguilles, d'Empallières, de Gémenos pour les principaux, sont des sites d'activité qui représentent, au cœur d'un territoire en pleine mutation économique, la volonté de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole de renforcer l'attractivité de son territoire.

De même, tout au long de ces quinze dernières années, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole s'est engagée pour le dispositif des zones franches urbaines. Marseille Provence Métropole est d'ailleurs l'un des seuls sites à disposer de deux zones franches sur la même commune de Marseille : la ZFU "Nord Littoral" créée en 1997 et la ZFU "14e et 15e Sud" créée en 2004. Quel que soit l'avenir du dispositif, ces territoires sont aujourd'hui des zones économiques importantes pour lesquelles il convient de maintenir une action de valorisation.

Afin de soutenir cette dynamique économique et de lutter contre les entraves structurelles : déficit d'emplois, taux de chômage important, et surtout dans un contexte économique difficile, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole assurera la promotion de son territoire en participant notamment à des salons professionnels et économiques.

En 2014, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a participé au Forum MXL, aux Forums Emploi Marseille Nord-ZFU et Vallée de l'Huveaune, à la World Smart Week, à la quinzaine de l'économie numérique « les French Tech Weeks » et aux Rendez-vous Territoriaux Marseille-Nord et Centre-Ville. Toutes ces manifestations ont connu un succès probant et ont permis à MPM d'afficher sa détermination à agir dans le domaine du développement économique sur l'ensemble du territoire.

Le MXL Forum (nommé anciennement Génération Entreprendre) a permis à la Communauté urbaine d'être présente sur un stand d'information où 40 personnes ont bénéficié de renseignements pour la création ou le développement de leur entreprise. La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole est également intervenue dans un atelier dédié aux technopoles afin de promouvoir l'activité de MPM dans tout ce qui concerne la création et le développement des entreprises de technologie. Le Forum a réuni 2 800 visiteurs et 65 exposants pour cette nouvelle édition.

Le Forum Emploi Marseille Nord-ZFU a pour sa 8^{ème} édition, réuni 2 500 personnes et une cinquantaine d'entreprises dont la plupart sont implantées dans les deux zones franches urbaines et proposé près de 300 emplois à pourvoir.

Le Forum Emploi de la Vallée de l'Huveaune a, pour sa 4^{ème} édition, réuni plus de 2 000 personnes et proposé 400 offres d'emploi.

Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015

La Communauté urbaine a également participé à la « World Smart Week » au Palais du Pharo. Cette conférence internationale a réuni 1 500 participants et 280 intervenants sur les évolutions des technologies du numérique.

De même, MPM a participé à la quinzaine de l'économie numérique (les « French Tech Weeks ») qui illustre la dynamique du territoire dans le cadre de la candidature au label French Tech.

Enfin, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole s'est associée à la Maison de l'Emploi pour organiser la première édition des Rendez-vous territoriaux Marseille Nord et Centre-Ville le 8 décembre. Ces rencontres avaient pour objectif de valoriser les potentialités économiques et foncières du territoire et d'exposer les mutations structurelles liées aux grands projets qui ont un impact sur l'emploi et la création d'entreprises. Une centaine d'acteurs économiques y ont participé.

Afin de répondre à ses ambitions de développement économique, la Communauté urbaine participera à nouveau en 2015 à des salons professionnels et économiques pour maintenir son action de proximité en faveur de l'attractivité du territoire et du développement économique et pour remplir son rôle d'animateur du dispositif ZFU.

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole participera en 2015 aux manifestations suivantes :

- Le Forum MXL, en mars 2015, salon destiné à aider les futurs chefs d'entreprises à structurer leurs démarches de création et à concrétiser leurs projets tout en aidant les entreprises existantes à se développer.
- Le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace, à Paris (Le Bourget), en juin 2015. Ce salon est le plus ancien et le plus grand salon consacré à l'industrie aéronautique et spatiale. Ouvert aussi bien au grand public qu'aux professionnels, il est au cœur même de l'évolution du marché mondial de l'aéronautique et de l'espace.
- La World Smart Week en septembre 2015. Cette conférence internationale est devenue au fil des années l'évènement incontournable des technologies du numérique et de la communication à destination des professionnels.
- Les Forums emploi-Marseille Nord ZFU et Vallée de l'Huveaune, en octobre et en novembre 2015 dont l'objectif est de permettre aux demandeurs d'emplois de rencontrer sur une journée des entreprises qui recrutent et qui sont implantées dans ces deux territoires.
- La quinzaine de l'économie numérique (les « French Tech Weeks ») qui illustre la dynamique du territoire dans le secteur du numérique et de ses applications.
- Les Rendez-vous Territoriaux Vallée de l'Huveaune, Marseille Nord et Centre-Ville. Ces rencontres ont pour objectif de valoriser les potentialités économiques et foncières du territoire et d'exposer les mutations structurelles liées aux grands projets qui ont un impact sur l'emploi et la création d'entreprise.

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole pourra également participer à toute autre manifestation permettant de mettre en valeur le développement économique de son territoire et de ses entreprises. Le budget global consacré à ces opérations n'excédera pas la somme de 40 000 euros.

Il est proposé au Conseil d'approuver la participation de la Communauté urbaine aux salons économiques et professionnels permettant de valoriser le territoire et les sites d'activités de Marseille Provence Métropole.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- la nécessité d'organiser et de participer à différentes manifestations pour favoriser la promotion économique du territoire

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole aux éditions 2015 du Forum MXL, de la World Smart Week, des Forums Emploi Marseille Nord et Vallée de l'Huveaune, de la quinzaine de l'économie numérique et des Rendez-vous Territoriaux Vallée de l'Huveaune, Marseille Nord et Centre-Ville.

Article 2 :

Est approuvé le principe de la participation de MPM à d'autres manifestations susceptibles de promouvoir les sites d'activités du territoire, sur décision du Président de la Communauté urbaine.

Article 3 :

Est approuvée l'affectation d'une somme de 40 000 euros maximum, pour la participation de MPM à ces différents événements.

Article 4 :

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole : Article 6233 - Fonction 90 – Sous-Politique A 710.

Pour Visa
Le Vice-Président Délégué au
Développement économique et aux
Zones d'Aménagement Concerté

Patrick BORE

Pour Présentation
La Présidente Déléguée de la Commission
Développement Economique et Emploi

Martine VASSAL

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015